En Dordogne

C'est l'évaluation qui fait le projet

Il y a consensus aujourd'hui chez les acteurs du soutien à l'autonomie sur la nécessité de peaufiner l'évaluation globale des besoins des personnes (1), pour leur apporter les réponses les plus adaptées. Mais, à quoi bon mieux évaluer, si derrière, le management et les pratiques professionnelles n'évoluent pas en conséquence. Ce sont les enjeux auxquels a voulu répondre le directeur d'un Ehpad de Dordogne, il y a plusieurs années déjà, et dont le conseil général s'empare aujourd'hui.

Les outils et démarches d'évaluation actuellement existants ne sont pas suffisamment adaptés. Ce sont des professionnels de l'évaluation de conseils généraux et de maisons départementales des personnes handicapées qui l'ont dit, dans le cadre d'une étude réalisée en 2008 pour la CNSA sur l'organisation et les pratiques d'évaluation des besoins des personnes (2). "Concernant l'évaluation de la situation des personnes âgées, force est de constater que la grille Aggir, utilisée pour évaluer leur éligibilité à l'allocation personnalisée d'autonomie, n'est pas suffisamment précise pour avoir une évaluation globale multidimensionnelle des besoins", souligne de but en blanc Jean Chagneau, vice-président du conseil général de Dordogne chargé des personnes âgées et handicapées. Et de poursuivre, "il faut donc pouvoir la compléter avec des outils plus adaptés, comme le Smaf". Le Smaf, Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle, généralisé au Québec, il l'a découvert grâce à Sylvain Connangle, directeur de la maison de retraite La Madeleine à Bergerac, qui depuis 2005 l'utilise pour évaluer les besoins de ses résidents et mettre ainsi en place des projets individualisés aptes à préserver le plus possible leur autonomie fonctionnelle.

29 FONCTIONS PASSÉES AU CRIBLE

Le Smaf vise à mesurer le degré d'autonomie de la personne âgée ou handicapée, dans une approche globale de sa situation, permettant ainsi de définir des plans d'aide plus pertinents. En effet, il permet d'évaluer vingt-neuf fonctions couvrant les activités de la vie quotidienne, la mobilité, les communications, les fonctions mentales et les tâches domestiques. "Concrètement, une évaluation pluridisciplinaire via le Smaf est réalisée dès la visite de pré-accueil de la personne, explique Sylvain Connangle. Sur chaque fonction, il y a une cotation de quatre degrés (autonome, besoin de surveillance, besoin d'aide, dépendance) qui permet de voir où se situe le résident. À partir de là, on édite ce qu'on appelle un TAI, tableau d'accompagnement individualisé, composé de codes couleurs (vert: autonome; bleu clair: avec difficulté; bleu marine: surveillance avec stimulation; jaune: avec aide; rouge: dépendant) ce qui permet d'identifier facilement ce que l'on peut encore faire faire à la personne". Mais en quoi le Smaf est-il plus précis que la grille Aggir? "Par

© Ehpad La Madeleine

exemple, concernant la toilette, alors que la grille Aggir identifie seulement haut et bas du corps, avec le Smaf, on peut voir que si la personne ne peut plus se laver les pieds, elle peut encore le faire pour ses genoux", illustre le directeur. "Mais surtout, insiste-t-il, la différence fondamentale, c'est que l'on travaille sur l'autonomie, et non pas sur la dépendance, car le Smaf met l'accent sur ce que la personne peut encore faire, et non pas sur ce qu'elle a perdu". Ainsi, à partir du TAI, l'équipe d'évaluation va fixer les objectifs à atteindre pour préserver au maximum l'autonomie et rechercher les ressources disponibles autour de la personne pour combler ses incapacités (les professionnels essentiellement, mais aussi la famille ou des bénévoles). "En cela, le Smaf bouleverse complètement les pratiques, reconnaît Jean Chagneau. On constate une forte dynamisation du personnel, plus motivé, et du coup, on peut plus facilement s'inscrire dans une démarche de professionnalisation des ressources humaines".

DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES CHAMBOULÉES

On peut non seulement le faire, mais c'est indispensable. En effet, Sylvain Connangle, qui a étudié le Smaf en long, en large et en travers depuis 1999, est catégorique sur ce point: "le Smaf est un outil d'évaluation pertinent, facilitateur pour les équipes et gage de bien-être pour les personnes, mais ce n'est qu'un outil. Et il peut avoir ses limites, s'il ne s'inscrit pas dans une démarche managériale plus globale, visant à organiser différemment et à

CONTACT -
Maison de retraite La Madeleine: 0553636400

Le Smaf bientôt à l'échelle du département ?

Près d'un tiers de la population de la Dordogne, qui compte 405 000 habitants, a plus de 60 ans, et on compte 10 400 bénéficiaires de l'Apa. Concernant la population handicapée, 566 personnes touchent la PCH et on compte 1 000 adultes handicapés en hébergement. Pour améliorer la qualité des plans d'aide, et au vu des résultats positifs de l'Ehpad La Madeleine, Jean Chagneau, vice-président du conseil général chargé des personnes âgées et des personnes handicapées, a voulu étendre l'utilisation du Smaf*. Depuis sept mois, neuf structures – trois Ehpad, trois hôpitaux locaux et trois services d'aide à domicile, dont un centre intercommunal d'action sociale – expérimentent donc cette méthode qui peut être utilisée tant en établissement qu'à domicile. L'expérimentation va durer encore un an et "si cela amène plus de pertinence et d'équité dans les plans d'aide, on n'hésitera pas à généraliser", précise l'élu.

** Le projet représente un budget de 700 000 euros, dont les deux tiers sont financés par la CNSA.*

professionnaliser les interventions, pour être en mesure d'apporter des réponses adaptées aux besoins identifiés. En effet, si on met au grand jour tous les besoins et que l'on n'apporte pas les ressources humaines pour y répondre, cela peut générer des frustrations et des conflits".
C'est pourquoi depuis cinq ans, le directeur impulse dans son établissement un autre mode de management axé sur une approche de valorisation des emplois et des compétences. "Actuellement, en France, les professionnels interviennent trop sur un mode opératoire isolé au détriment d'une approche globale", estime-t-il. Alors, il a mis en place une approche processus qui a la particularité de décrire toutes les activités qui gravitent autour de la personne âgée. "On a défini une cartographie en zones d'activité (gestion de l'incontinence, de l'alimentation…), chaque zone étant pilotée par un professionnel spécifiquement formé sur cette spécialité, mais où le rôle d'observation de chacun – des agents de service au directeur – pour repérer les pratiques inadaptées ou les freins à l'autonomie, est valorisé. À partir de là, on peut définir ensemble des protocoles, des guides de bonnes pratiques professionnelles". Et ce, pour atteindre l'objectif central, préserver l'autonomie fonctionnelle des résidents. Exemple: "concernant l'alimentation, avant on faisait manger les personnes malvoyantes. Aujourd'hui, on utilise davantage des ustensiles adaptés. De même, depuis toujours, il a été décidé de faire le lit de tous les résidents. Mais, si la personne est capable de le faire, elle doit le faire". Cela suppose donc de bien communiquer sur le projet institutionnel pour qu'il soit accepté et compris des équipes, mais aussi des familles: "certes, si le résident fait son lit tous les matins, il ne paiera pas moins cher, mais ça lui apporte plus d'autonomie et donc un bien-être… De même, travailler sur l'autonomie des personnes, c'est trouver le bon équilibre entre liberté et sécurité, et donc accepter de prendre des risques". Et de conclure: "on est dans un choix stratégique et humain qui se défend, mais à une condition, sortir du tabou". ■

Emmanuelle Vigan

(1) Voir Jas n° 135 p. 38-39 sur le compte rendu des 1ères rencontres scientifiques sur l'autonomie de la CNSA.
(2) Étude Deloitte/2i Conseil/TNS Healthcare disponible sur www.cnsa.fr.

Avec le concours de la CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

ACTUALITÉ de la CNSA

Prix architecture 2009: les lauréats récompensés

La CNSA et ses partenaires ont remis les prix de leur concours d'architecture médico-sociale, le 28 mai. Le 1er prix de la meilleure réalisation architecturale est revenu à l'Ehpad Roger Ivars du centre hospitalier du Chinonais, pensé comme un projet global construit autour du résident, dont le jury a apprécié l'insertion urbaine élaborée et l'intégration de techniques environnementales. Le 1er prix du concours d'idées a été remis à Mathieu Chognard, étudiant en architecture à Grenoble pour son projet de "cité-jardin verticale" rassemblant dans un même lieu une résidence étudiante et un Ehpad. Autant de projets qui proposent une réflexion intéressante sur la satisfaction des besoins des personnes âgées et des personnes handicapées.

Handicap: l'Inpes joue le jeu de l'accessibilité

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) vient d'éditer, pour la première fois, une brochure d'information sur la canicule, accessible aux publics en situation de handicap visuel et auditif: une version en gros caractères à destination des personnes malvoyantes, en braille pour les personnes aveugles et une version adaptée en langue des signes*. L'Inpes s'est en effet engagé, dans le cadre d'une convention signée avec la CNSA, à améliorer l'accès à l'information des publics en perte d'autonomie, mais aussi des aidants professionnels. D'autres documents vont suivre bientôt sur le thème de la nutrition et de la sexualité.

**** Documents accessibles sur www.inpes.sante.fr***

MDPH: un nouveau certificat médical

Voilà deux ans que la DGAS avec l'appui de la CNSA travaillait à l'élaboration d'un certificat médical unique à joindre à toute demande formulée auprès de la MDPH, pour remplacer les deux certificats, enfant et adulte, encore en vigueur. Expérimenté dans trois départements, auprès des MDPH et des médecins, il vient de recevoir son homologation* et peut donc être utilisé par tous les médecins et MDPH. Visant à faciliter pour le médecin la description de la situation de son patient, afin de mieux faire apparaître ses difficultés, il devra permettre de faciliter l'évaluation globale des besoins de compensation par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

**** Parution au Bulletin officiel santé-protection sociale-solidarités n° 2009/04 du 15 mai 2009.***

en bref

1ère conférence du handicap dans les Ardennes

Le 11 juin, le conseil général des Ardennes organisait sa première conférence du handicap. Une initiative rassemblant un large public travaillant autour des problématiques du handicap (élus, services de l'État, du conseil général, associations), qui a permis de faire le point sur les décisions de la CDAPH (scolarité, insertion, PCH, logement…) et de rendre compte de la conduite des projets de la MDPH.

Surdité: une barrière à l'emploi ?

Selon une étude publiée par le Centre d'études de l'emploi, le niveau d'emploi des sourds est bien inférieur à celui du reste de la population. Seuls 67 % des sourds en âge de travailler ont un emploi, contre 74 % de la population active. Mais, le niveau d'emploi est très dépendant du niveau de surdité: 71 % des malentendants légers travaillent, contre 59 % des malentendants moyens et 34 % des sourds profonds.

**Connaissance de l'emploi n° 66, juin 2009*

Paris s'engage pour la bientraitance

La ville de Paris a lancé son appel à projets 2009 "Initiatives de la bientraitance". Il vise à valoriser des initiatives qui améliorent la qualité de vie des seniors parisiens dans des domaines aussi divers que la prévention de l'isolement, la promotion du cadre de vie ou des activités entre générations, l'accès à des activités culturelles et sportives… Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature: le 15 septembre 2009.

Dossier de candidature sur www.paris.fr

Une réponse pour les personnes âgées à la rue

Construire une maison relais destiné à loger temporairement des personnes de plus de 50 ans sans domicile, afin de leur permettre d'achever leur parcours de réinsertion. C'est le projet de la Fondation des petits frères des Pauvres qu'elle espère voir aboutir avant la fin de l'année 2010. Le prix d'une valeur de 750 000 euros que vient de lui remettre la Fondation Louis D. - Institut de France va bien l'y aider.